

Déclaration préalable de la FSU - CTSD 1^{er} degré du 6 février 2018

Monsieur le Directeur Académique,

Pour la FSU, l'examen des mesures de carte scolaire est un des leviers importants de prévention des risques psycho-sociaux. Elle demande que soient examinées avec la plus grande attention les conséquences d'une fermeture quel que soit le type de poste concerné : enseignant ou direction.

Depuis plusieurs années, la première priorité de notre profession reste la baisse du nombre d'élèves par classe. Il ne s'agit pas de confort, ni de bien être, mais d'une nécessité, d'une condition indispensable pour permettre la réussite de tous ! C'est une ambition que porte chaque enseignant et chaque équipe dans les écoles. Pour cela, la bonne volonté ne suffit pas, il faut budgéter des moyens humains. Les 11 pays de l'OCDE de niveau de développement comparable l'ont compris puisqu'on y compte en moyenne 5 élèves de moins par enseignant qu'en France. Faire de l'école une réelle priorité, parce qu'on pense que c'est un enjeu essentiel pour la société, c'est d'abord réaliser un abaissement significatif du nombre d'élèves par classe tout en permettant l'accompagnement des plus fragiles. Le SNUipp-FSU réclame un effort sur l'ensemble des classes du pays : pas plus de 25 élèves par classe hors éducation prioritaire et pas plus de 20 en éducation prioritaire.

La « difficulté scolaire » est désormais présente dans de très nombreuses écoles et l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers, à laquelle la FSU est attachée, nécessite des effectifs par classe allégés. Nous intervenons à ce sujet chaque année, mais il y a urgence à prendre en compte la présence des élèves d'ULIS, de MECS, DYS, d'EANA ... dans les écoles.

Côté RASED, après la perte d'un tiers des postes au plan national entre 2007 et 2012, les besoins sont immenses. C'est ce qui nous amène toujours à revendiquer des créations de postes à la hauteur des besoins des écoles. Il est impératif que le département reconstitue au plus vite un vivier de personnels formés quel que soit la dominante choisie. La disparition des rééducateurs-trices va à l'encontre des besoins des écoles et nous constatons un accroissement inquiétant des problématiques liées aux élèves perturbateurs. Dans ces situations, les écoles ne peuvent rester seules et livrées à elles-mêmes comme elles le sont trop souvent face à la difficulté scolaire. Les rééducateurs-trices ont une expertise, un rôle préventif très important et sont là pour éviter que des situations de tensions, ne se cristallisent et dérivent vers des conflits complexes.

Le nombre très élevé de situations à l'étude en maternelle nous inquiète sur la place de la scolarisation des jeunes enfants et l'intérêt porté à la maternelle.

Le SNUipp-FSU continue de s'interroger quant à la pertinence des fermetures de classes, écoles ou aux créations de RPI à marche forcée qui aboutissent à terme à la diminution régulière des classes uniques et des petites écoles de 2 à 3 classes, en milieu rural ou urbain.

Si le projet de dédoublement des classes de CP en REP et des CE1 en REP+ se poursuit, nous dénonçons le fait qu'il se fasse à nouveau en supprimant des postes de PDMQDC et en puisant dans les moyens du département. Les 20 postes accordés au département ne permettent pas de réaliser les 80 créations de classes nécessaires.

D'autre part, la priorité de tendre vers un vivier de remplaçants avoisinant les 9 %, afin de remettre en place de la formation continue entre autre est positif, cependant nous dénonçons le fait qu'il faille ici encore le faire à moyen constant.

Les seuils appliqués en Moselle continuent de nous paraître trop élevés. Dépasser 26 en élémentaire ou 33 en maternelle hors éducation prioritaire pour espérer une ouverture de classe, ce sont des années difficiles professionnellement pour les collègues et les élèves.

Enfin, il est urgent d'apporter une attention particulière à la formation des enseignants. Nous savons que tous les pays dont on vante les progrès ont financé de la formation à leurs enseignants avec tous les apports de la recherche en éducation.

Même si la dotation ministérielle est positive et plus élevée que l'année passée, elle est largement insuffisante au regard des besoins en Moselle. Investir dans l'École est rentable pour l'ensemble de la société. Pourquoi la France n'investit-elle pas pour une École plus ambitieuse et plus équitable ? Cette année encore, Pirls nous rappelle qu'il y a toujours un lien entre l'origine sociale et le niveau scolaire et que nous ne progressons pas là où des pays voisins ont trouvé le chemin. Créer les conditions de la réussite scolaire, lutter contre les inégalités scolaires ne sont pas un problème de ressources, mais bien de choix politique.

Le 1^{er} comité interministériel de la transformation publique s'est réuni le 1er février. Il clarifie et confirme les orientations inquiétantes du gouvernement concernant l'avenir de la fonction publique. Si celles-ci aboutissent, elles la transformeront en profondeur. Ce serait la fin d'une fonction publique au service de l'intérêt général.

La FSU demande depuis des mois des discussions et un réel dialogue social. Elle découvre aujourd'hui que, sans qu'il y ait eu de réelles concertations avec les organisations syndicales, des décisions seraient déjà prises comme l'objectif d'aller vers une rémunération différenciée, le développement d'un management centré sur l'individualisation ou le recours aux contrats pour « donner davantage de souplesse dans les recrutements ». Ces objectifs constituent une attaque en règle contre les conditions d'emploi des agent.e.s.

La FSU propose au contraire depuis des mois un chantier sur les recrutements et les pré-recrutements mais sûrement pas pour aller vers moins d'emplois ni plus de précarité.

La qualité des services publics à rendre aux usagers, la nécessité de ces services publics sur l'ensemble du territoire, la défense de l'intérêt général, appellent au contraire à créer des emplois qualifiés pérennes et de qualité.

Toutes ces annonces ne vont donc pas arranger les relations entre le gouvernement et les organisations syndicales, particulièrement tendues depuis le début quinquennat en raison notamment du gel du point d'indice en 2018, du rétablissement du jour de carence ou encore du report, comme évoqué, du protocole PPCR.

Les représentants du personnel ont d'ores et déjà prévu de se réunir en intersyndicale au siège de la CGT le 6 février pour discuter des suites à donner à la mobilisation unitaire du 10 octobre dernier. Cette réunion était calée depuis le mois décembre, soit bien en amont des annonces du comité interministériel de la transformation publique.